



Dijon le 15.09.2024

Plan social à la PJJ : stop à la casse ! Des moyens pour l'action éducative ! Toutes et tous en grève le 19.09.24 !

La Protection Judiciaire de la Jeunesse craque de tous côtés depuis deux ans, date de la mise en place du Code de la Justice Pénale des Mineurs : accélération des procédures, multiplication des audiences et des écrits, pénurie de places d'hébergements, absence de pluridisciplinarité dans de nombreuses Unités Éducatives de Milieu Ouvert empêchant une investigation de qualité... Tout cela sans moyen supplémentaire, malgré les alertes des syndicats.

Cette année, le Gouvernement Attal/Le Maire/ Dupont-Moretti lui a porté le coup de grâce et cela, malgré une volonté politique affichée de mieux s'occuper le la jeunesse, notamment celle qui est la plus en difficulté (jeunes suivis par l'ASE et/ou la PJJ). Mais il est vrai que nous étions en année électorale...

LE DRAME S'EST DÉROULÉ EN CINQ ACTES

- Bercy annule en février par Décret 10 Milliards d'euros de crédits aux services publics : 37,9 millions d'euros pour la PJJ. Budget que le Gouvernement avait pourtant présenté à l'automne !
- Début juillet, la Direction de la PJJ annonce le retrait de 30 à 40 % des budgets de fonctionnement des services. La stupéfaction des cadres intermédiaires et des professionnels est totale !
- Entre le 23 et le 31 juillet : La DPJJ exige le non-renouvellement de 500 Contractuels au 1^{er} septembre. Ces professionnels attendaient des renouvellements pourtant programmés. Panique dans les services de Ressources Humaines qui doivent envoyer des lettres de fin de contrat en quelques jours ! Mme NISAND, directrice de la PJJ , ne donne aucune explication ni aucune raison tant aux syndicats qu'à son administration, autre qu'« on a trop dépensé » ! On tape dans tous les corps : éducateurs, professeurs techniques, administratifs, assistantes sociales, psychologues sans distinction !!!
- Le Ministère de la Justice dit en audience qu'il n'a donné aucune instruction pour un plan social et dégage 3 millions d'euros pour embaucher... mais la DPJJ fait la sourde oreille. L'intersyndicale (UNSA-PJJ/CGT-PJJ/CFDT-PJJ/SNPES-PJJ/FSU) apprend, à l'occasion, que le gouvernement a aussi gelé 16,5 nouveaux milliards mi-juillet, soit 47,5 millions pour la PJJ.

Après deux journées de grève massives, en plein milieu du mois d'août, l'interpellation du Gouvernement, des députés et de nombreux relais médiatiques, il aura fallu attendre le 6 septembre pour que Mme NISAND s'exprime... « Je mesure les conséquences éprouvantes de ces décisions pour les professionnels concernés, mais aussi pour les équipes et les jeunes suivis » et annoncer le retour très progressif de la moitié du budget de recrutement des contractuels... Une misère par rapport aux besoins ! Il est vrai que sa gestion est sous le coup d'une inspection du Ministère ...

OUELLE SITUATION EN CETTE MI-SEPTEMBRE?

- **Des centaines de postes découverts** dans les services de terrain notamment les Unités Éducatives de Milieu Ouvert (42 postes gelés sur l'inter-région et 19 reportés).
- **Gel des projets de création** (Unité Éducative d'Hébergement Diversifié de Tours), des expérimentations renforçant les moyens humains (foyers d'Auxerre et de Nevers) voir même suspension d'activité (service d'insertion de Nevers).
- Des unités de milieu ouvert dans l'incapacité de prendre en charge les mesures d'investigation faute de psychologue et/ou d'assistante sociale (Belfort, services du 71,...) et qui sont obligées de mettre des dizaines de mesures en attente faute d'éducateurs pour les prendre en charge. Tout cela au mépris des ordonnances des magistrats !!!
- Retrait de la PJJ de toutes les missions partenariales : CRIP, classe-relais, internat tremplin, prévention de la délinquance...
- Retrait des postes en renfort, aucun remplacement des arrêts maladie, gel de postes restés vacants suite à la mobilité...

En cette mi-septembre, la PJJ craque et par incurie politique et administrative, on méprise les contractuels, on maltraite les agents et on laisse sur le bord de la route des centaines de jeunes. C'est inacceptable !!!

Alors oui, ensemble, les personnels disent NON! L'intersyndicale dit NON!

Nous appelons les personnels des 14 départements de Bourgogne-Franche Comté et du Centre Val de Loire à se mettre en grève le 19 septembre pour signifier que nous voulons les moyens pour faire notre travail .

Nous appelons les magistrats, les personnels des services judiciaires, les avocats et tous les partenaires de la Justice des Mineurs, à nous soutenir en nous rejoignant aux rassemblements unitaires organisés :

- TJ de Vesoul à 12h
- TJ de Montbéliard à 12h
- TJ de Besançon à 12h
- TJ de Tours à 12h
- TJ de Blois à 13h
- TJ de Nevers à 12h
- TJ de Dijon à 13h

Contact:

Le Secrétariat Régional

Cédric SOLTANI Philippe AYMARD

Mail: srcentre.bourgogne.snpespjjfsu@gmail.com